



A Mesdames et Messieurs  
les destinataires de la procédure de consultation

---

Notre réf. SH/NF  
Date 14 octobre 2019

**Avant-projet de loi sur l'interdiction de se dissimuler le visage lors de manifestations sportives - Procédure de consultation**

Mesdames, Messieurs,

Durant la période 2014 à 2018, de nombreux débordements ont eu lieu en Valais à l'occasion de matchs de football. En date du 16 mars 2019, le match de football entre le FC Sion et le FC Grasshopper a même dû être stoppé en raison d'engins pyrotechniques.

Suite à ces graves incidents, le Chef du Département en charge de la sécurité a organisé une rencontre le 18 avril 2019 avec les différents acteurs œuvrant dans le domaine du football et de la sécurité. Cette rencontre a notamment permis de mettre en place plusieurs mesures (p. ex. renforcement des fouilles, interpellation systématique des détenteurs de matériel illicite, etc.). Il est néanmoins apparu nécessaire d'élaborer une loi cantonale interdisant de se cacher le visage lors de manifestations sportives.

Notre service juridique de la sécurité et de la justice a élaboré un avant-projet de loi sur l'interdiction de se dissimuler le visage lors de manifestations sportives accompagné d'un rapport explicatif

En séance du 9 octobre, le Conseil d'Etat a pris connaissance de ces textes, sans se prononcer sur le fond, et a décidé de les soumettre à une procédure de consultation. A cette fin, vous trouverez en annexe ces documents. Nous vous serions reconnaissant de nous faire parvenir vos observations et remarques au plus tard jusqu'au

**29 novembre 2019**

Mme Sophie Huguet, cheffe du service juridique de la sécurité et de la justice ([☎ 027/606.50.55](tel:0276065055) - [sophie.huguet@admin.vs.ch](mailto:sophie.huguet@admin.vs.ch)) est à votre entière disposition pour vous communiquer toutes informations complémentaires utiles.

En vous remerciant par avance, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre parfaite considération.

  
**Frédéric Favre**  
Conseiller d'Etat

**Annexes** - Avant-projet de loi sur l'interdiction de se dissimuler le visage lors de manifestations sportives  
- Rapport explicatif

